

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Flailly, Ermenonville etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements.
UN AN..... 3 fr	ANNONCES. la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

ECHOS DE LA SEMAINE

5 Juillet. — Le colonel Risbourg passe en revue, sur l'esplanade des Invalides, la garde républicaine. Cette revue d'honneur annuelle est suivie d'un défilé aux sons de la musique de la garde récemment arrivée de Turin.

— Un incendie très violent éclate à Clermont-Ferrand, dans une fabrique de caoutchouc. Les dégâts sont évalués à 200.000 francs.

6 Juillet. — On célèbre à Villers-Cotterêts le centenaire d'Alexandre Dumas. MM. Chaumié, Paul Maurice, et Abel Hermant, évoquent dans d'éloquents discours, le souvenir du célèbre romancier.

— M. de Selves préfet de la Seine, préside, à Choisy-le-Roi, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à Rouget de l'Isle.

— Le général André préside, à Vincennes, le concours nationale de gymnastique.

7 Juillet. — La chambre des députés vote le projet de loi sur les quatre contributions.

— M. Chamberlain est victime d'un accident de voiture en se rendant à la revue des troupes de l'ouest africain envoyées à Londres à l'occasion du couronnement. Le ministre anglais se fait au front une blessure assez grave, sans toutefois être dangereuse.

8 Juillet. — La Chambre des députés

après avoir entendu une importante déclaration de M. Rouvier, ministre des finances, vote par 475 voix contre 4, le projet de conversion de la rente 3 1/2 p. 0/0 en 3 0/0.

Le Sénat adopte par 135 voix contre 77 le projet déjà voté par la chambre, autorisant la ville de Paris à percevoir une taxe sur les propriétés bâties et non bâties en remplacement des octrois.

— Le prince héritier de Siam est reçu en audience solennelle par le Président de la République.

9 Juillet. — Le Sénat après avoir adopté le projet sur les quatre contributions, vote sans discussion la loi relative à la conversion du 3 1/2 o/o.

— La Chambre adopte le projet de loi déclarant d'utilité publique le chemin de fer de Paris-Montparnasse à Chartres.

10 Juillet. — Les dépêches de Fort-de-France signalent une nouvelle et très violente éruption du Mont Pelé dans la soirée du 9 Juillet. La mission scientifique actuellement à la Guadeloupe a été invitée à rallier la Martinique.

— L'état de santé du roi Édouard continue à être très satisfaisant. Il est de nouveau question du sacre qui aurait lieu dans les premiers jours d'août.

11 Juillet. — Dans sa séance de l'après-midi, la Chambre prononce l'invalidation de M. Roger-Ballu, député de Pontoise. Une deuxième séance tenue à neuf heures du soir donne lieu à de violents incidents.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous félicitons vivement la Fanfare municipale de Dammartin, qui, dimanche dernier a remporté au concours de Mitry, un premier prix de lecture à vue (palme de vermeil) décerné à l'unanimité avec félicitations du Jury, et un premier prix d'exécution représenté par une très belle couronne de vermeil.

— En publiant dans le dernier n° de la Petite Gazette, le compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons fait erreur en marquant comme absent M. de Chalmbert, alors que ce dernier était présent.

Nous avons confondu avec M. Sacy-Nondin, qui n'assistait pas à la réunion et que nous avons indiqué comme présent.

JUILLY

La distribution des prix aux élèves du collège de Juilly aura lieu le dimanche 20 Juillet, à deux heures, sous la présidence de M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

La rentrée des classes aura lieu le mercredi 1^{er} Octobre.

MITRY-MORY

A l'occasion de son brillant concours musical, la commune de Mitry-Mory avait fait dimanche dernier, un véritable luxe de décoration : Arcs de triomphe verdoyants, banderoles à devises pathétiques, drapeaux, écussons, guirlandes et lanternes multicolores, donnaient à ce modeste bourg

un air de gaieté qui n'avait d'égal que l'ardeur du soleil de Juillet, dont les rayons brûlants pesaient lourdement sur l'échine des joyeux musiciens qui déambulaient par centaines dès l'heure la plus matinale.

A l'issue des concours à vue qui occupèrent la matinée entière, les membres du Jury, que présidait M. Margueritat, directeur du *Monde Orphéonique*, furent reçus à déjeuner chez M. Tartier, maire de Mitry et Président d'honneur du concours, qui, entouré de sa famille, témoigna à ses convives la plus parfaite et la plus cordiale aménité.

Pendant ce temps, des trains successifs débarquaient à la gare des quantités énormes de voyageurs alors que de toutes les routes, débouchaient un nombre considérable de promeneurs des communes voisines.

A l'heure du défilé, la fête battait son plein, et de toutes parts, les curieux, après avoir suivi le cortège, se portaient en masse vers la place de l'église, où s'élevait la tribune officielle occupée par M. Weil, sous-préfet, les autorités locales et les membres du Jury.

C'était l'heure solennelle de la distribution des récompenses et les sociétés étant venues se ranger, avec leur bannière respective, en face l'estrade, la séance fut ouverte par une allocution fréquemment applaudie, de M. le sous-préfet, auquel succéda M. Lemaître, Président de la Fanfare de Mitry, qui s'exprima en ces termes :

Mesdames, Messieurs

Avant de proclamer les Lauréats du Concours et de distribuer palmes et couronnes, je tiens à remercier M. le Sous-Préfet d'avoir bien voulu accepter la présidence de ce pacifique tournoi.

Je tiens aussi, à remercier M. le Maire et les conseillers municipaux de leur généreux et bienveillant concours.

Quand à vous MM. les Orphéonistes, qui avez eu l'amabilité de répondre à notre appel, Merci!

Votre présence parmi nous, a mis en fête tout ce pays.

Assurément, nous ne sommes pas la grande ville, et le canon des Invalides n'a pas salué votre arrivée. Mais c'est de tout cœur que les sociétés musicales de Mitry-Mory, heureuses de votre confraternité, vous souhaitent la bienvenue.

Si vous voulez bien aussi MM. me permettre de louer ma maison, je remercie Monsieur Legendre, directeur de la société dont j'ai l'honneur d'être le Président. Il fut le promoteur de ce concours et pour le faire réussir il a déployé un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

Il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur.

Dans l'épigraphie de son livre de Gargantua, Rabelais nous dit : que le rire est le propre de l'homme.

Or le rire, c'est le symbole de la gaieté et la musique en est la plus franche expression.

En effet voyez ce qu'elle a produit dans notre modeste village. Presque des miracles!

On a blanchi les maisons, pavoisé les façades, enguirlandé les rues. Ce n'est que fleurs et festons.

Au milieu du vert feuillage des arbres, sont suspendus des fruits idéals, qui ce soir feront rêver les enfants à la douce Valence.

Oui Messieurs, la musique enthousiasme les âmes et fait épanouir la joie.

Honneur donc à cette Reine de l'harmonie et de la concorde qui porte partout comme dit Victor-Hugo :

Ce parfum des bons coeurs qu'on nomme l'unité

M. le docteur Decourt, secrétaire-général du concours donne enfin lecture du palmarès dans l'ordre suivant :

LECTURE A VUE

ORPHÉONS

1^{re} division, 2^e section. — 1^{er} prix ex-aequo, choral Cheve de Montrenil-sous-Bois et choral de Pantin.

2^e division, 2^e section. — 1^{er} prix, Union chorale de Cliehy.

3^e division, 1^{re} section. — 1^{er} prix, la Lyre de Montmarle.

FANFARES

Division spéciale supérieure. — 1^{er} prix Fanfare des enfants de St-Nicolas d'Igny.

2^e division, 2^e section. — 1^{er} prix, Fanfare de Clôye.

3^e division, 1^{re} section. — 1^{er} prix, Fanfare de Vaujours.

Section usines. — 1^{er} prix, Union musicale de la Maison Delizy et Doistau, de Pantin.

3^e division, 2^e section. — 1^{er} prix, fanfare d'Annet; 2^e prix, Les Enfants du Valois, de Crépy.

3^e division, 2^e section. — (classement spécial). — 1^{er} prix, fanfare de Dammartin

3^e division, 3^e section. — 1^{er} prix, fanfare de Chevry-Cossigny; 2^e prix, La Fraternelle de Mareau-aux-Prés; 3^e prix, La Concorde musicale de Montsault.

Division de classement. — 1 Aulnay-les-Bondy; 2 Montagny-sainte-Félicité; 3 Nanteuil-le-Haudouin.

HARMONIES

Division supérieure. — 1^{er} prix, harmonie de Noisiel

1^{re} division, 1^{re} section. — 1^{er} prix, harmonie de Poissy.

EXÉCUTION

ORPHÉONS

1^{re} division. — 1^{er} prix, choral de Pontin; 2^e prix, choral Cheve.

2^e division. — 1^{er} prix, Union chorale de Cliehy.

3^e division. — 1^{er} prix, Lyre Montmartroise.

FANFARES

Division supérieure. — 1^{er} prix, Enfants de Saint-Nicolas-d'Igny.

2^e division. — 1^{er} prix, Clôye.

3^e division. — 1^{er} prix, Vaujours.

Section usines. — 1^{er} prix, Union musicale de la maison Delizy et Doistau.

3^e division, 2^e section. — 1^{er} prix, Enfants du Valois; 2^e prix, Annet.

3^e division (classement spécial). — 1^{er} prix, Dammartin.

3^e division, 3^e section. — 1^{er} prix, Chevry-Cossigny; 2^e prix, Mareau-aux-Prés; 3^e prix, Montsault.

Division de classement. — 1^{er} Aulnay-les-Bondy; 2 Montagny-sainte-Félicité; 3 Nanteuil-le-Haudouin.

Ces s'istes concourront désormais en 3^e division 3^e section.

SHAS



0 000000 125512

HARMONIES

Division supérieurs. — 1^{er} prix, Noisiel
1^{re} division. — 1^{er} prix, Poissy.

Division de classement. — 1^{re} Harmonie
industrielle et commerciale d'Aubervilliers
en 3^e division 2^e section

TAMBOURS ET CLAIRONS

2^e division. — 1^{er} prix, Espérance de
Charenton-le-Pont.

A sept heures, un banquet d'une
cinquantaine de couverts réunissait
au restaurant Malingre, M. le Sous-
Préfet de Meaux, M. Tartier, maire,
M. Pelletier, Conseiller d'Arrondis-
sement, M. le Juge de Paix de Claye,
M. Delabarre, adjoint au maire de
Claye, M. le Juge de Paix de Claye,
MM. les membres du Jury, sous la
présidence de M. Margueritat, la plu-
part des membres du Conseil municipa-
l et des fonctionnaires de la com-
mune, plusieurs présidents et direc-
teurs de sociétés et divers invités.

Le repas servi avec tout le confort-
table désirable et dont on ne saurait
trop louer l'ordonnateur, fut animé
d'une douce et franche cordialité et se
passa, comme la journée, sans le
moindre incident, ni l'ombre d'une
parole acrimonieuse.

Le champagne, qui coulait à pro-
fusion, M. Tartier, le sympathique et
vénéré maire de Mitry, ouvrit la série
des toasts en remerciant M. le sous-
préfet et les notables invités qui
avaient bien voulu rehausser, par
leur présence, l'éclat de cette fête mu-
sicale.

M. le Sous-Préfet porta ensuite la
santé du chef de l'Etat, puis M. Pel-
letier, maire de Claye, leva son verre
pour rappeler le souvenir de MM. Me-
nier et Derveloy, députés; qui, retenus
ailleurs, n'avaient pu à leur grand
regret, prendre part aux réjouissan-
ces de cette belle et mémorable jour-

née. MM. Boisson et Masse, ont parlé
au nom des membres du jury et enfin
M. Lemaître, président de la Fanfare
de Mitry, a résumé dans une de ces
délicates allocutions dont il a le secret
les impressions qui sont, pour les ha-
bitants de Mitry, la résultante de cette
belle fête de l'harmonie.

Comme en ce monde, les meilleures
choses elles-mêmes ont une fin, les
convives ont eu le regret de se sépa-
rer à l'heure, où, au dehors, on
commençait à entendre les premiers
accents de la musique du bal, qui
s'est prolongé jusqu'aux premières lu-
cours de l'aurore.

Par décision de S. G. Mgr l'Evêque
M. Duvet, prêtre de la dernière ordi-
nation, est nommé vicaire à Mitry,
doyenne de Claye.

CHARNY

Encore le fameux Alfred Charlier,
l'extraordinaire horloger de Charny.

M. Charlier est inculpé d'ivresse,
de tapage-injurieux, de bris de violon,
d'outrages au garde-champêtre, à la
municipalité et aux gendarmes.

Il explique son cas. Il n'est pas
content du maire, ni du garde-cham-
pêtre qui n'ont pas pour lui, quand il
est ivre, tous les égards qui lui sont
dûs.

« Ainsi, pourquoi me conduire au
violon ou l'on attrape des poux... Et
puis pourquoi me battre. Je ne bats
personne, moi ; je suis trop bon pour
cela ».

Après un assez long monologue sur
ce ton, Charlier prie le tribunal de re-
commander aux gendarmes d'être,
désormais, plus polis à son égard.

Le Président lui répond que les gen-
darmes savent ce qu'ils ont à faire, et

le condamne à 1 mois de prison pour
le délit, 44 fr. pour le tapage et 5 fr.
pour l'ivresse.

Comme Charlier est en prison pré-
ventive depuis le 7 juin, il est mis
immédiatement en liberté et retourne à
Charny.

Voilà qui va faire plaisir à ses con-
citoyens qui, depuis longtemps, de-
mandent, à cor et à cris d'en être dé-
barrassés.

(Journal de S.-et-M.)

Ce qu'on appelle « une affaire de
coups de couteau ».

L'accusé est, bien entendu, un belge
Jean Copens, qui, cela va sans dire,
fait défaut.

Sa victime, le jeune Sautereau, l'a-
vait légèrement bousculé, sans faire
attention, un soir, en revenant d'un
bal.

C'en fut assez pour exciter la co-
lère de Copens. Il se jeta sur le jeune
homme et le frappa brutalement avec
son arme.

La blessure cependant fut légère.

L'irascible enfant des Flandres est
condamné à 45 jours de prison par le
tribunal correctionnel de Meaux.

MONTGÉ

Le tribunal de Meaux saisi d'une
opposition de M. Louis Grossetête à
un jugement le condamnant à 1 mois
de prison pour enlèvement et assassi-
nat d'une poule, confirme sa précé-
dente décision.

Le bénéfice de la loi Berenger est
refusé à Grossetête, en raison de ses
condamnations antérieures.

VÉMARS

M. l'abbé Ragon, récemment or-
donné prêtre, est nommé curé de Vé-
mars.

ERMENONVILLE

La société du jeu d'arbalète d'Er-
menonville a ouvert le 7 Juillet der-
nier une série de prix dont le concours
restera ouvert jusqu'au lundi 18 août.

L'ouverture du prix a été précédée
de la partie de jardin, tirée diman-
che dernier avec la société de Dam-
martin.

Ces prix au nombre de dix, plus
deux primes d'honneur, représentent
une valeur de 50 francs en espèces
pour chacun des deux premiers prix,
offerts par le prince Radziwill et 40 fr.
pour chacun des six autres prix.

La première prime d'honneur est
une plaquette offerte par M. Audigier,
député de l'Oise.

La seconde, une somme de dix fr.
offerte par M. le comte de Kersaint,
conseiller général.

Pour le greffe, s'adresser à M. Al-
bant, restaurateur, chez qui se trouve
le jeu.

SENLIS

La municipalité de Senlis représen-
tée par M. de Waru, maire, MM. Driard
et Eugène Odent, adjoints, vient d'a-
dresser sa démission au préfet de l'Oise

Cet événement grave aurait pour
principal motif le prélèvement exigé
par l'administration d'une somme
exagérée, au profit du bureau de bien-
faisance, sur le montant des recettes
de la Kermesse récemment organisée
à Senlis, au profit des œuvres paroissiales.

MORTEFONTAINE

Le tribunal correctionnel de Senlis
condamne, pour chasse à l'aide d'en-
gins prohibés dans les bois de Mont-
mélian, les nommés Bricé Victor, 37
ans, et Gomot Étienne, 38 ans, chacun
à trois peines de deux mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

Station météorologique de Dammartin

—
Juin 1902

Pression barométrique:

Maximum: 771, les 23, 24, 25

Moyenne: 763 mm.

Minimum: 753, le 13.

Température:

Maximum: 31° le 28.

Moyenne: 22

Minimum: - 45 le matin du 15.

Pluie:

18 jours. - Quantité tombée: 36 mm. 6

Régime des Vents:

Nord et Ouest, temps pluvieux, du 1^{er} au 23
Est, du 23 à la fin du mois

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Dammartin

Gustave Bénit, bourellier à Dammartin, ivresse et tapage, renvoyé des fins de la plainte sans dépens.

Julien Lebeau, de Saint-Mard, roulage, 2 fr. d'amende.

Alcide Legent et Joseph Lambert, de Louvres, roulage, chacun 3 fr. d'amende.

VILLE de DAMMARTIN

ÉTAT CIVIL

Du 26 Juin au 9 Juillet 1902

NAISSANCES

27 juin. — Victor-Baptiste, fils de Victor-Antoine Côtelle, Marchand boucher, et de Marie-Alexandrine Brulé.

9 juillet. — Naissance de Hélène, fille de Eugène Charpentier, charretier, et de Eugénie Mariette.

Le Concours Musical de Mitry

On ne saurait imaginer soleil plus clair, joie plus débordante, mélodies plus effrénées. Bien sûr, il fit chaud; très chaud, mais on s'amusa ferme, et s'il y eut des dissonances imprévues — un peu trop, même, peut-être, — il

n'y eut pas de discordes, et toutes les mains s'étreignaient dans un même élan de fraternité et d'union. Une vingtaine de sociétés avaient répondu à l'appel du comité du concours de Mitry. Les épreuves d'honneur ayant été éliminées du concours — ce dont je ne saurais assez féliciter les organisateurs — la journée a été tout logiquement partagée entre la lecture à vue qui eut lieu à huis clos, le matin, et l'exécution qui se fit en public, l'après-midi. Je n'étonnerai personne en apprenant aux générations présentes et futures, qu'entre ces deux séries l'on s'en fut déjeuner, mais le chroniqueur doit ajouter que l'amphibryon des organisateurs et des membres du Jury fut le très aimable M. Tartier, Maire de Mitry et Président d'honneur du concours, qui, entouré de sa famille, nous reçut avec cette affabilité fastueuse, laquelle est une des rares bonnes choses que nous légua l'ancien régime.

Aurions-nous voulu être sévères que nous ne l'eussions pu, tant il y aurait eu de mauvaise grâce à priver les sociétés des très belles récompenses qui étaient réservées à celles qui devaient s'en montrer dignes. Je me contenterai de citer l'Harmonie de Noisiel qui eut le gros succès du concours: les sociétés de Pantin (Fanfare et Orphéon) dirigées toutes deux par M. Couture, que nous avons cru devoir récompenser de ses efforts personnels; le choral Chervé, de Montreuil, etc., etc. La tendance de plusieurs sociétés à monter des œuvres trop difficiles pour elles pourrait faire l'objet d'une étude spéciale. Nous l'avons trop remarquée à Mitry pour la passer sous silence. De même, les artistes épris du Beau peuvent se per-

mettre de déplorer que certains compositeurs inondent les comités de concours de manuscrits dénués de tout sens musical. Certain chœur où l'on dit que dans les roseaux on fait tra la la tra la la sur l'air de *Santiago* nous a laissés rêveurs...

Le défilé et la distribution des récompenses présidée par M. le Sous-Préfet de Meaux, avaient attiré une foule considérable qui suivait avec intérêt toutes les phases de la journée et que les ardeurs du soleil n'effrayaient pas. Le banquet traditionnel fut fort gai, et le désappointement fut général lorsqu'à l'heure des toasts les orateurs durent écouter leurs périodes, le graphique du chemin de fer ne se subordonnant pas à l'éloquence orphéonique. On but quand même à la musique, à la République, à M. Loubet et à MM. Menier et Derveloy. Mais si le départ fut un peu précipité, si les adieux ne furent pas aussi prolongés qu'ils l'eussent dû, c'est qu'ils ne seront pas éternels, et le souvenir que les uns et les autres ont emporté de cette fête est tel que tous, nous espérons en voir bientôt une réédition. N'est-ce pas, M. Legendre? Brody

BEAUX-ARTS

L'Exposition de Dammartin

Notre distingué concitoyen, M. F. Duperré, nous adresse les lignes suivantes:

Il y a quelques siècles, (les siècles vont vite); par une chaude journée d'été, la belle châtelaine de Dammartin, penchée à une des fenêtres les plus élevées du donjon de la forteresse, interrogeait l'horizon et promenait un regard inquiet sur la vaste

plaine du pays de Goële. Non loin se tenait un envoyé de son féal époux.

Cet écuyer venait de lui remettre un important message du Comte, parti la veille pour châtier une bande de malandrins, soldats errants, spadassins de rencontre et voleurs de grand chemin; troupe nomade qui s'était signalée dans la contrée par des rafles de récoltes et par le pillage de quelques métairies.

Aujourd'hui, changement de décor. La figure symbolique de notre charmante ville de Dammartin remplace la noble et gracieuse châtelaine d'autrefois. Elle aussi interroge du regard les belles plaines de la Goële, mais ses pensées sont toutes de gaieté et d'entrain; elle convie tous les artistes des environs à une fête de famille, à une exposition artistique de leurs œuvres.

Le château fort séculaire s'est effrité sous les intempéries des saisons, le temps en a rongé les pierres, une végétation luxuriante en a recouvert les ruines et de beaux arbres offrent aux promeneurs une ombre bienfaisante. Le décor seul a survécu,

C'est au milieu de ce site féérique que quelques artistes du cru ont eu l'idée d'organiser une Exposition des Beaux-Arts.

Rependant les espoirs et les miséricordes
L'art a mis son drapeau sur le vert mamelon,
Que troublait le bruit des discordes
Et ses soldats pensifs ont surgi du vallon,
En entendant la flûte et la lyre aux sept cordes
Chanter la gloire d'Apollon.

C'est ainsi que s'exprimait il y a quatre ans notre charmant poète, André Dupont qui laisse un grand vide parmi notre comité d'organisation.

Accourez-donc, chers camarades: Peintres, Sculpteurs, Photographes, car la Photographie, elle aussi, est un effort vers l'Art. Envoyez-nous vos productions artistiques, nous leur ferons le meilleur accueil et si nous

ne sommes pas assez fortunés pour accrocher à vos œuvres des médailles en métal précieux, nous le sommes assez en affectueuse camaraderie pour vous donner sans compter les hommages de notre admiration et de notre dévouement fraternel.

F. DUPÉRELLE.

—o—

Pour faire suite à la lettre de M. F. Dupérelle faisant un appel chaleureux aux artistes de la région voici comment se trouve constitué le Comité de l'Exposition des Beaux-Arts de Dammartin.

Président, M. Eug. Hémar ; Secrétaire-Général, M. F. Dupérelle ; Secrétaire-Adjoint, M. V. Champy ; Trésorier, M. Paul Viollet-le-Duc ; Membres du comité, MM. A. de Chalmert, L. Ruet, artiste graveur, et E. Lemarié.

Le succès de cette exposition paraît devoir dépasser celui de l'Exposition de 1897.

Ont déjà répondu à l'appel du Comité pour ne citer que quelques artistes : parmi les peintres, MM. Roll, Dausay, d'Huart, Rixeus, Quinsac, Mlle Abbéma, Mlle Elisa Péroche, Comtesse de Noailles, Comte de Guiches, Guillet, Dubois, Mme Royer-Collard, etc. ; les sculpteurs Loiseau, Rousseau, Momy, Alexandre Béguin, de Léonardi etc. ; Amateurs de Photographie : Henri Menier, David de Stains, Duclert, Edmond Labour, Caroli, Prince Radziwil, P. Lefevre, le graveur Ruet, etc., etc.

Chaque courrier amène de nouvelles et nombreuses adhésions. et le Comité se préoccupe déjà des dimensions de la salle. Heureusement l'emplacement est spacieux et les œuvres de chaque artiste pourront être placées bien en vue et en bon éclairage.

Les entrées permanentes. sont très

demandées, en raison des faveurs spéciales auxquelles elles donnent droit.

Nous rappelons que ces cartes doivent être réclamées à M. Paul Viollet le Duc, trésorier.

On demande dans une Ferme une **GUISENIÈRE**

(Ne se présenter que munie de bonnes références.)
S'adresser au bureau du journal.

Mme **BERNARD**

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1. Rue Notre-Dame, 1

(Maison RAVET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle le 4^e et le 3^e Dimanche de chaque mois de 10 heures à 5 heures.

COMMUNE DE CLAYE-SOUILLY

AVIS

Il sera procédé le **Dimanche 20 Juillet 1902**, à 3 heures du soir, en la Mairie, à l'adjudication pour 6 années, qui commenceront à courir le jour de l'ouverture en 1902, du **Droit de Chasse** sur les biens communaux de la **Section de Souilly**, ayant une contenance de 16 hectares.

Cette adjudication sera prononcée à l'extinction des feux, sur la mise à prix de **100 fr. par an**, outre les charges.

Claye, le 5 Juillet 1902.

Le Maire : PELLETTIER.

A Vendre à l'Amiable
à **SAINT-MARD**, pres Dammartin
à 10 minutes de la gare

JOLIE MAISON BOURGEOISE
avec un **Beau Jardin** bien planté
entouré de murs contenant 45 ares.
S'adresser à **Mme LEDUC** à **St-Mard**.

Directeur-Gérant **E. LEMARIE**

Dammartin — Imprimerie **E. LEMARIE**